



APPEL D'OFFRES

Avril 2024

CAHIER DES CHARGES

Equipement de salles en matériel de visio-
conférence et acoustique

Cahier des charges des besoins de l'Agam

Société :	Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (Agam)
Adresse :	Louvre et Paix, 49, La canebière
Contacts projet :	Van de Vondele Eric – Responsable informatique : e.vandevondele@agam.org Hernandez Nicolas – Directeur Administratif et Financier : n.hernandez@agam.org

CONTEXTE

Présentation de l'entreprise

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, est une association loi 1901 qui accompagne le développement des territoires et apporte son appui technique à ses membres, pour mener des études, définir des projets, préparer les politiques publiques, en assurant une cohérence globale et territoriale, de la stratégie à la mise en œuvre. Centre de ressources et lieu d'échange, ses observations, analyses et prospectives sont largement diffusées auprès de ses partenaires pour les aider à mieux comprendre les interdépendances entre les évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales. Cette dimension partenariale représente le sens profond et l'ADN de l'action de l'Agam. C'est dans ce cadre qu'elle est amenée à imprimer un certain nombre de documents pour ses partenaires avec une impression de qualité et des besoins en finition de façonnage.

Entièrement financée par des fonds publics, l'AGAM est donc un pouvoir adjudicateur, au sens du Code de la commande publique.

Présentation et objectif du projet

Dans le cadre de son déménagement, l'AGAM souhaite équiper ses futures salles de réunion de matériel de visioconférence et acoustique. L'application principale utilisée pour la visioconférence est Teams. L'objectif est de créer un lieu de travail connecté qui prône l'échange entre les équipes et assure une connectivité maximale avec ses différents partenaires, collectivités et institutions publiques de la Métropole et des Bouches du Rhône.

EXPRESSION DES BESOINS

Description des attentes en termes de services

L'ensemble des locaux de l'agence sera pourvu d'une couverture WIFI.

Les écrans tactiles, outre leurs capacités à piloter l'ordinateur à distance, devront être fixés au mur. Cette installation murale permettra une utilisation ergonomique et facilitera la visibilité pour tous les participants. Il est essentiel que le support mural soit robuste et conforme aux normes de sécurité en vigueur.

La sélection de la technologie et du type d'applique acoustique sont laissés à la discrétion du fournisseur. Il nous est cependant nécessaire de solliciter trois devis distincts de différentes entreprises pour que l'agence puisse faire un choix éclairé, basé sur les fonctionnalités offertes et le coût associé.

Les utilisateurs doivent pouvoir connecter leurs ordinateurs au système de projection. Cette connexion doit être possible en mode filaire et également en mode sans fil. Toutefois, pour les espaces de type bulle, la connexion sans fil n'est pas une exigence.

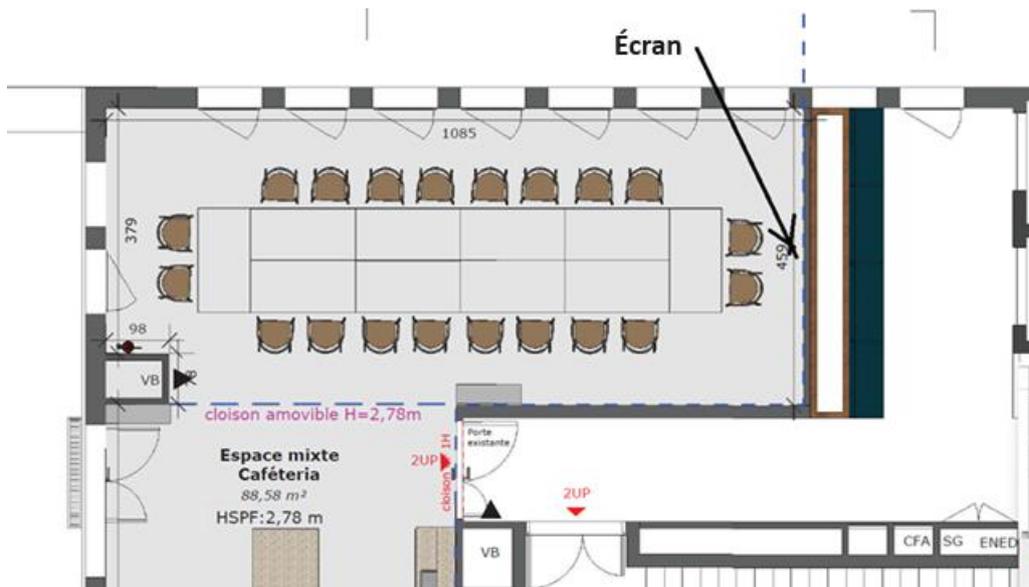
Étant donné les contraintes budgétaires, il est requis de proposer, pour chaque salle, une solution d'équipement de base et, dans la mesure du possible, une option plus évoluée. Ceci afin de fournir un choix adapté aux différents besoins et budgets.

Contraintes techniques

La Grande Salle de réunion

Pour la Grande Salle, qui est destinée aux réunions importantes, il est crucial que tous les participants bénéficient d'une expérience homogène et de qualité.

- Connexion Sans Fil Prioritaire : La salle doit être équipée d'un système permettant une connexion sans fil robuste et sécurisée pour les ordinateurs. Ce système devra garantir une connectivité stable et rapide, adaptée aux besoins de la visioconférence.
- Écran Tactile Interactif : L'écran de la salle doit être tactile et permettre de contrôler à distance l'ordinateur qui y est connecté. Il devra offrir une interface réactive et intuitive, compatible avec les fonctionnalités de pilotage à distance des applications de visioconférence, telles que Microsoft Teams.



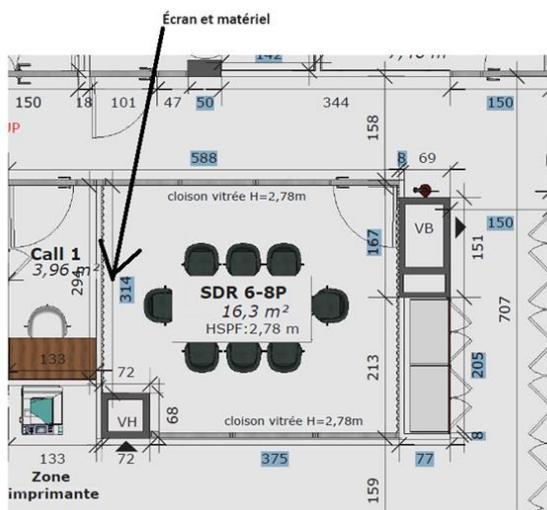
- Longueur : 1085
- Largeur : 459

Les deux Salles de réunion

Ce sont de plus petites salles, mais les contraintes restent les mêmes que pour la grande salle.

- Connexion Sans Fil Prioritaire : La salle doit être équipée d'un système permettant une connexion sans fil robuste et sécurisée pour les ordinateurs. Ce système devra garantir une connectivité stable et rapide, adaptée aux besoins de la visioconférence.
- Écran Tactile Interactif : L'écran de la salle doit être tactile et permettre de contrôler à distance l'ordinateur qui y est connecté. Il devra offrir une interface réactive et intuitive, compatible avec les fonctionnalités de pilotage à distance des applications de visioconférence, telles que Microsoft Teams.

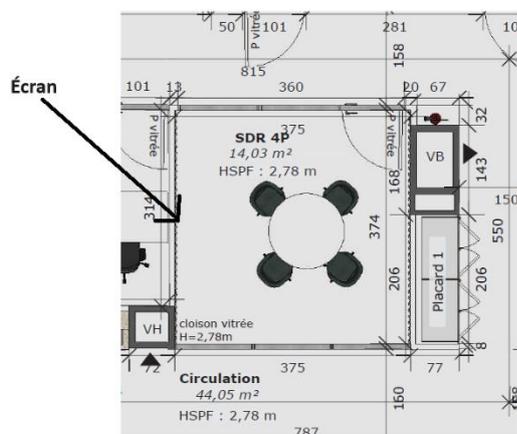
Salle 1 :



- Longueur : 447

- *Largeur : 380*

Salle 2 :



- *Longueur : 375*
- *Largeur : 374*

Bulles

Les bulles sont des endroits dédiés à de petites réunions en équipe restreintes (2 à 4 personnes), principalement à des visioconférences.

Nous avons prévu un renfort sur le mur afin d'y accrocher un écran.

Il n'est pas nécessaire de prévoir une connexion sans fil entre un ordinateur et l'écran.

Bulle 1 :

- *Longueur : 292*
- *Largeur : 191*

Bulle 2 :

- *Longueur : 243*
- *Largeur : 191*

Bulle 3 :

- *Longueur : 340*
- *Largeur : 199*

Bulle 4 :

- *Longueur : 340*
- *Largeur : 199*

Planning prévisionnel

L'agence souhaite que les matériels soient opérationnels dans les nouveaux locaux (immeuble Adriana, 30 place Jules Guesde, 13003 Marseille) entre la semaine 27 et 28 (du 1^{er} au 12 juillet).

LES LIVRABLES ATTENDUS

Dans les propositions commerciales attendues, seront présentés :

- les descriptifs des systèmes de visio-conférence ainsi que des systèmes acoustiques proposés ;
- les prix par équipement avec différentes options (achat, crédit-bail et location) ;
- la garantie de l'équipement ;

- les modalités de livraison et d'installation du matériel dans les nouveaux locaux.

LES CRITERES DE SELECTION

Une note sera attribuée à chaque prestataire en fonction d'une grille préétablie. Celle-ci sera pondérée selon les éléments suivants :

- prix de de l'équipement et de l'installation associée (40%)
- caractéristiques techniques du matériel (40%)
- garantie et assistance technique (20%)

Les dossiers devront être rendus complets d'ici **le vendredi 3 mai à 17h** par mail.



Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01
☎ 04 88 91 92 90 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter